

" Deux piliers : autorité de l'État et emploi "

Alain Lambert, le ministre du Budget détaille pour Ouest-France, les objectifs de la première copie du gouvernement Raffarin, celle de 2003. Interview d'Ouest-France

Le projet de projet 2003 n'est-il pas marqué par une dispersion des priorités ?

Ce budget repose sur deux piliers bien identifiés : le pilier régalien de la restauration de l'autorité de l'État et celui du développement de l'emploi. La restauration de l'autorité de l'État se joue sur les trois fronts, police, justice et défense. On y a consacré d'emblée, si l'on y ajoute l'aide au développement, qui compte aussi au nombre de nos priorités, deux milliards d'euros. Concrètement cela se traduit pour la police par plus de 1 850 emplois créés et une augmentation des crédits de 5,7%. Pour la justice c'est plus de 1 900 emplois et une croissance des crédits de 7%. Pour la défense, ce sont des crédits en hausse de plus de 12%. Voilà des chiffres qui marquent une détermination régaliennne incontestable.

Et le pilier emploi ? Vous le cimenter sur quel socle ?

Le premier but est clairement de favoriser et accélérer le retour à l'emploi de ceux qui en sont privés, une nécessité pour eux et pour le pays. Le signal a été donné par les contrats-jeunes en entreprise. Le deuxième objectif consiste à permettre à ceux qui le souhaitent de travailler davantage, c'est le sens de l'assouplissement des 35 heures. La troisième idée est d'améliorer le fonctionnement du marché du travail, en donnant l'opportunité aux partenaires sociaux d'organiser plus librement le fonctionnement du travail. Enfin, les allègements d'impôts et de charges visent tous à dynamiser l'emploi et l'initiative.

Peut-on pour autant parler de budget de rupture avec le budget Jospin qui, lui aussi, baissait les impôts, organisait la prime pour l'emploi, etc. ?

C'est un budget totalement différent, qui est consacré pour partie à réparer les dommages du budget Jospin. On restaure l'autorité défaillante de l'État. On rattrape en un an le retard pris dans les investissements publics et militaires pendant cinq ans. On rompt avec la fuite en avant dans la création continue et permanente d'emplois de fonctionnaires. On sort du piège ruineux des 35 heures. On met un coup d'arrêt aux déficits publics. Excusez du peu.

Sur le coup d'arrêt aux déficits publics, il y a pour le moins quelques doutes ?

Les finances publiques d'un pays, c'est comme un paquebot. Avant de lui faire rebrousser chemin, il faut d'abord le stopper. Or, le cap pris par le gouvernement précédent était celui d'un déficit en accélération. Donc, notre premier souci a été de freiner puis de stabiliser le déficit avant de reprendre le cap de l'équilibre budgétaire. Je trouve d'ailleurs que la stabilisation obtenue est la preuve d'une belle discipline puisque nous l'atteignons tout en réussissant à financer nos priorités urgentes.

Mais en repoussant l'échéance de l'équilibre budgétaire. À quel horizon ?

Nous partons de la situation difficile que nous avons trouvée. Cela veut dire que nous pouvons viser l'équilibre à l'horizon 2006 avec une croissance moyenne d'environ 3% et un peu plus tard si elle est de 2,5%.

Pour 2003, vous retenez une croissance de 2,5%. Ce n'est pas un peu optimiste ?

C'est difficile de choisir un chiffre. Si vous le placez trop haut, on dit que vous êtes irréaliste. Si vous le placez trop bas, vous êtes un incorrigible pessimiste. Pour tenter d'éviter les deux écueils nous nous sommes alignés sur la moyenne des instituts de prévision.

Dans un contexte de croissance incertain, pensez-vous être en mesure de tenir la promesse de baisser l'impôt de 30% sur cinq ans ?

Précisons d'abord que la baisse pratiquée en 2002, les Français la retrouveront en 2003, améliorée de 1%. Si nous arrivons à vraiment engager les réformes de structure, nous devrions pouvoir réaliser la totalité du programme fiscal proposé par Jacques Chirac.

Vous avez souvent dénoncé le mensonge du budget. Comment garantissez-vous sa sincérité maintenant que vous êtes aux commandes ?

D'abord, les budgets que nous présentons ne sont pas des budgets d'affichage, mais de résultats. Je considère que c'est une mauvaise pratique d'afficher des crédits dont on sait par avance qu'ils ne seront pas consommés au cours de l'année. Ensuite, j'ai tenu à ce que l'on calcule le rendement des recettes fiscales avec prudence, compte tenu des incertitudes pesant sur la croissance. Ma volonté de limiter l'apport des recettes non fiscales au budget – elles diminuent de 4,1 milliards – témoigne du même souci de sincérité. Enfin, je vais aussi fixer – et c'est nouveau – un rendez-vous à mi-parcours de l'exécution du budget. Il s'agira, au mois de juillet, de constater les écarts entre prévision initiale et exécution réelle. Et, le cas échéant, de prendre les mesures pour corriger le tir.

On vous attendait sur les diminutions d'emplois de fonctionnaires. Elles sont peu nombreuses ? Vous avez eu peur des syndicats ?

Là aussi, on peut utiliser l'image du paquebot. Il faut d'abord le freiner. Le solde des 1 745 postes non remplacés est à comparer aux 14 000 créations de 2002. Si l'on intègre, en outre, le fait que l'on a créé 3 788 postes dans la police et au ministère de la Justice, on voit que l'effort de maîtrise est encourageant. Mais il n'y a là aucun dogmatisme. L'essentiel est d'avoir une fonction publique qui corresponde aux besoins des Français.

Enfin, ce budget, malgré ses générosités, n'est-il pas en panne de réformes ? Sur l'État, les impôts...

IL faut regarder les choses concrètement. Qu'avons-nous fait en cinq mois ? Restauré l'autorité de l'État, adopté une loi de programmation militaire importante, baissé les impôts, lancé les emplois-jeunes en entreprise, assoupli les 35 heures, allégé les charges des entreprises. On n'a pas perdu de temps. Et l'on sait que la réforme des retraites interviendra au cours du premier semestre 2003. Quant à la réforme de l'État, j'envisage de réunir mes collègues ministres en janvier pour examiner les voies possibles en 2003. Ce n'est pas vraiment de l'immobilisme tout cela. Mais sans doute irait-on plus vite si, en France, il ne fallait pas systématiquement passer par la loi.

Recueilli par Paul Burel